

<https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article319>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription de Vernon

Le temps scolaire

- DIRECTION - La vie de l'école -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

L'année scolaire

Le temps scolaire est le temps pendant lequel l'élève est confié à l'institution scolaire. Il recouvre les horaires d'enseignement et les périodes d'activités organisées par l'école. La durée de l'année scolaire est de 36 semaines minimum réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacance. Le calendrier scolaire national est fixé pour une période de trois années par arrêté ministériel. Il s'impose à toutes les écoles, sauf adaptations locales apportées par le recteur.

La semaine scolaire

Depuis la rentrée 2013, la semaine scolaire comporte, pour tous les élèves, vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.

Voir la fiche complète dans le document joint